



RICHESSES DU PATRIMOINE ET DES PAYSAGES LIÉES AU PATRIMOINE ARCHÉOLOGIQUE

Pittoresque de la citadelle de Château-Chalon, perchée sur son éperon rocheux.

Belvédères remarquables au niveau des anciens habitats fortifiés de hauteur, dont le Gaillardon à Menétru-le-Vignoble.

Multiples murets de pierre sèche, murs épais avec parement de pierre, murgers et las d'épierrement, lieux dits, qui portent la mémoire du site et peuvent enrichir des activités de découverte.

Ancien habitat fortifié de hauteur du Gaillardon, à Menétru, en cours de mise en valeur



L'ancienne citadelle de Château-Chalon polarise les vues du vignoble et de la contrée environnante. Son pittoresque et son intérêt historique en font l'un des « plus beaux villages de France ».



Château-Chalon polarise les



Lieu dit les Meules, sur une terrasse alluviale de la Fontaine Chambon, comportant de multiples tuileaux et tessons gallo-romains. Des prés y préservent ces vestiges des âges pré- et proto-historiques.

Lieu dit Vote-Roche, où des âges pré- et proto-historiques ont été observés au 19^{ème} siècle.



Rempart gallo-romain
100 m de long, 3 m de large

Abrupts rocheux au sud-est
masqués par les broussailles



Mur de 1,5 m de large, avec parement de pierre, dans le bois de hêtres au nord de la Décharge, formant une enceinte en U. D'origine indéterminée.



Murger sur les terrasses d'alluvions anciennes à Nevy-sur-Seille. Les travaux de long travail des vignerons et agriculteurs locaux, qui, au fil des siècles, ont rendu ces terres productives.



Ancienne voie, réputée romaine, reliant le plateau à l'épave de la vallée de la Seille en passant par la rampe de la Fontaine Chambon.

BESOIN DE GESTION

Poursuivre les fouilles, éventuellement dans le cadre d'une animation propre à diversifier les attraits du site.

Poursuivre l'entretien des vestiges, par la coupe des broussailles et la consolidation des murs. Éviter la destruction des vestiges, et notamment des pierriers qui subsistent au sein du vignoble.

Ils témoignent de sa longue histoire. Maintenir des prés ou bosquets dans les lieux d'intérêt archéologique au sein du vignoble.

■ Habitat fortifié de hauteur de Château-Chalon, avec vestiges du Néolithique, de l'âge du Fer, de l'époque gallo-romaine puis du Haut Moyen Âge.

■ Habitat fortifié de hauteur, avec vestiges gallo-romains et du Haut Moyen Âge.

△ Nécropoles et cimetières mérovingiens.

△ Vestiges gallo-romains (tuyaux, céramiques, fondations de constructions, sépultures, forge et four).

△ Station routière du Gué-Farou, fortins, fanum de Château-Challon, fortin de Châillon à Nevy, ...)

△ Néolithique et protohistorique (l'armulus, abris sous roche).

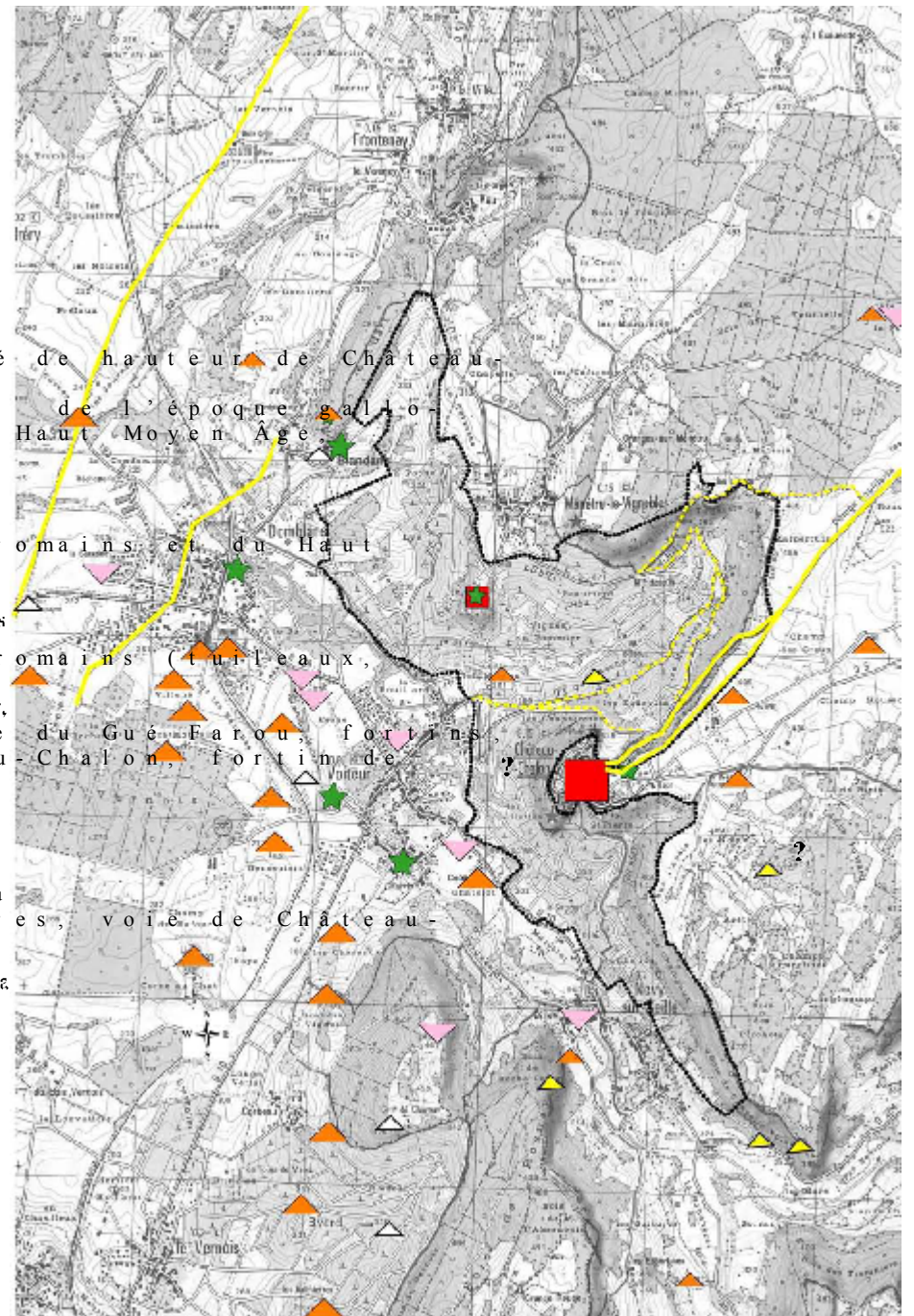
△ Voies antiques (chemin des Salines ou Grandes Charrières, voie de Château-Chalon à Poligny).

△ Voies de circulation identifiables par le toponymie (cf. étude l'éponymie-3).

△ Vestiges non datés (torques, fortins).

△ Murs et pierriers d'origine indéterminée.

△ ?



5° Un vignoble bimillénaire, marqué par un petit patrimoine à luer al di v

Source photos aériennes de 1939 - carte IGN de 1948 - Vins et vignobles de France, é

La vigne est une composante fort ancienne de l'identité
Le vignoble du site du Château-Chalon, de même que l'Europe romaine. Plin l'Ancien le cite dans son Histoire naturelle. Il semblait déjà offrir une saveur particulière, que certains négociants tentaient de contrefaire. Interdit au 1^{er} siècle par l'empereur Domitien pour privilégier les grandes cultures céréalières nécessaires à l'armée romaine, il est à nouveau autorisé par l'empereur Probus au 3^{ème} siècle, dans le cadre des bonnes relations qu'entretenaient les Séquanes avec Rome. Le vignoble a été développé sur les rives de la Saône, son produit constituant une monnaie d'échange avec les paysans du plateau. L'activité vitivinicole a donné lieu à une économie dynamique, encadrée par un règlement strict qui garantissait la qualité de la production (grande rigueur dans les cépages plantés et les dates de récoltes, ...). Il semblerait que l'essor du vignoble de Château-Chalon ait accompagné l'essor de l'abbaye des vignobles. L'usage du cépage Savagnin est mentionné par un propriétaire de l'ons dans un document du 14^{ème} siècle. Mais l'origine de ce cépage, et donc des Vins Jaunes précoces de Châtillon, est incertaine. Le vignoble de la Franche-Comté ayant été province de la Savoie, on se demande si l'usage du cépage Savagnin est une vigne sauvage locale ? Quoi qu'il en soit, le vignoble est attesté au 15^{ème} siècle.

Au 19^{ème} siècle, avec le développement des voies de circulation, le vignoble a été brutalement interrompu par l'invasion du phylloxéra vers 1895. Le vignoble passe alors de 19 384 ha à 7 915 ha. Replanté à hauteur de 11 000 ha grâce aux portes grilles américaines, il connaît une nouvelle récession avec la baisse de main d'œuvre occasionnée par la première guerre mondiale. Ainsi, la culture de la vigne a connu un court cours de reconquête.

Le vignoble comportait de multiples haies et arbres isolés
En 1939, le vignoble apparaît entrecoupé de prés, vergers, bosquets et labours. De multiples haies et arbres isolés étaient disséminés au milieu des vignes. Celles-ci existaient en plusieurs types : haies à saules, haies à châtaignes, haies à châtaignes et saules, haies à châtaignes et châtaignes. Le saule, appelé localement aveucher, était répandu sur le coteau et peut encore être observé dans de rares haies ou dans la toponymie locale. Le pêcher de vigne et une variété locale de cognassier (au port rabougri) étaient fréquents. Des broussailles recouvraient les secteurs très pentus de la vallée. Les pâturés au début du 19^{ème} siècle. L'usage du cheval pour les travaux de la vigne nécessitait des exploitations polyvalentes et quelques vergers. Le paysage est l'expression présente un De multiples murs de soutènement en pierre sèche avaient été bâtis dans les secteurs les plus pentus et les plus pierreux, afin de diminuer les pentes et l'érosion des sols en ralentissant le ruissellement. De multiples murs, amas de pierres pouvant correspondre soit à des tas d'épierrement soit à des tumulus ou autres vestiges, sont également mentionnés sur le cadastre napoléonien de 1826.

Des prés, des broussailles et des bois étaient maintenus
Les points de résurgence de sources
Le cours d'eau de la Fontaine Chambon était bordé de broussailles plus importantes apparaissant toutefois en amont du cours d'eau, près du Moulin Dessus (moulin clairement mentionné sur la carte de 1948). A cette époque, des prés, haies, broussailles et bois peuvent également être observés le long des écoulements temporaires et des zones de résurgences au sol instable (ex : Puy St-Pierre, aux Fontaines, dans le vallon Lya, ...).

Une carrière était exploitée à l'emplacement de l'actuel
Un secteur à dominante herbagère occupait le vallon de
Le vallon du haut de la Source du Rosaire est intégralement compris. Des vignes ponctuées de haies et d'arbres épars, s'étendaient au niveau de la Source du Rosaire (des saules sont encore présents à cet endroit), et relient ce secteur au reste du vignoble, sans coupure arborée comme c'est le cas aujourd'hui.

Les villages en pied de côte étaient groupés, bien séparés
Ils étaient bordés de jardins potagers et de vergers. De vastes cultures céréalières s'étendaient sur les basses terrasses de la Saône, contrastant avec les paysages morcelés des coteaux.

ATOUS ET ENJEUX

Les évolutions économiques, militaires, sociales, religieuses, techniques, ... de ces deux derniers millénaires ont affecté le vignoble de Château-Chalon. Des périodes de récession de la vigne alternaient avec des périodes d'extension. Ce vignoble est le fruit d'une histoire. Il a été patiemment « construit » par les communautés humaines au cours des siècles. Elles ont adapté le cépage aux qualités des sols, épierre les terres caillouteuses et formé des murs, limité la pente et l'érosion par la construction de terrasses bordées de murs de soutènement en pierre sèche, planté des haies de saules et autres essences pour tenir la terre et assainir les sols humides, tiré parti des milieux trop humides, pentus ou pierreux en les vouant aux prés et pâturages, ... Elles ont diversifié les productions selon leurs besoins, plantant des vergers, des pêchers et des cognassiers épars au sein des vignes...

Ainsi, les paysages viticoles patrimoniaux communs aux populations locales. Ils comportent une identité spécifique qui mérite d'être conservée aujourd'hui encore, et cela malgré l'évolution des techniques de culture, car l'identité du vignoble participe directement à sa notoriété et à son image de marque, au même titre que la forme du crayon ou l'esthétique d'une étiquette.

BESOINS DE GESTION

Le contexte social et économique actuel de la production viticole nécessitent une rationalisation des exploitations : vignobles en grandes parcelles aisément mécanisables, absence de terrasses, murs, arbres ou haies isolés susceptibles de gêner le travail des engins et de diminuer la production, d'où un nivellement du sol, un déblaiement des caillasses, une collecte des eaux de ruissellement, la coupe des arbres gênants, ... Il s'agit de veiller à ce que ces évolutions ne dénaturent pas l'identité spécifique du site du Château-Chalon. Des actions entreprises pour réhabiliter ou reconstruire des murs, maintenir ou replanter des arbres au sein du vignoble, ... De telles actions méritent d'être poursuivies et soutenues.

Éboulis plus largement
apparents
qu'aujourd'hui

Hauteurs du village
bien dégagées

Multiplés prés, vergers
et landes au sein des
vignes

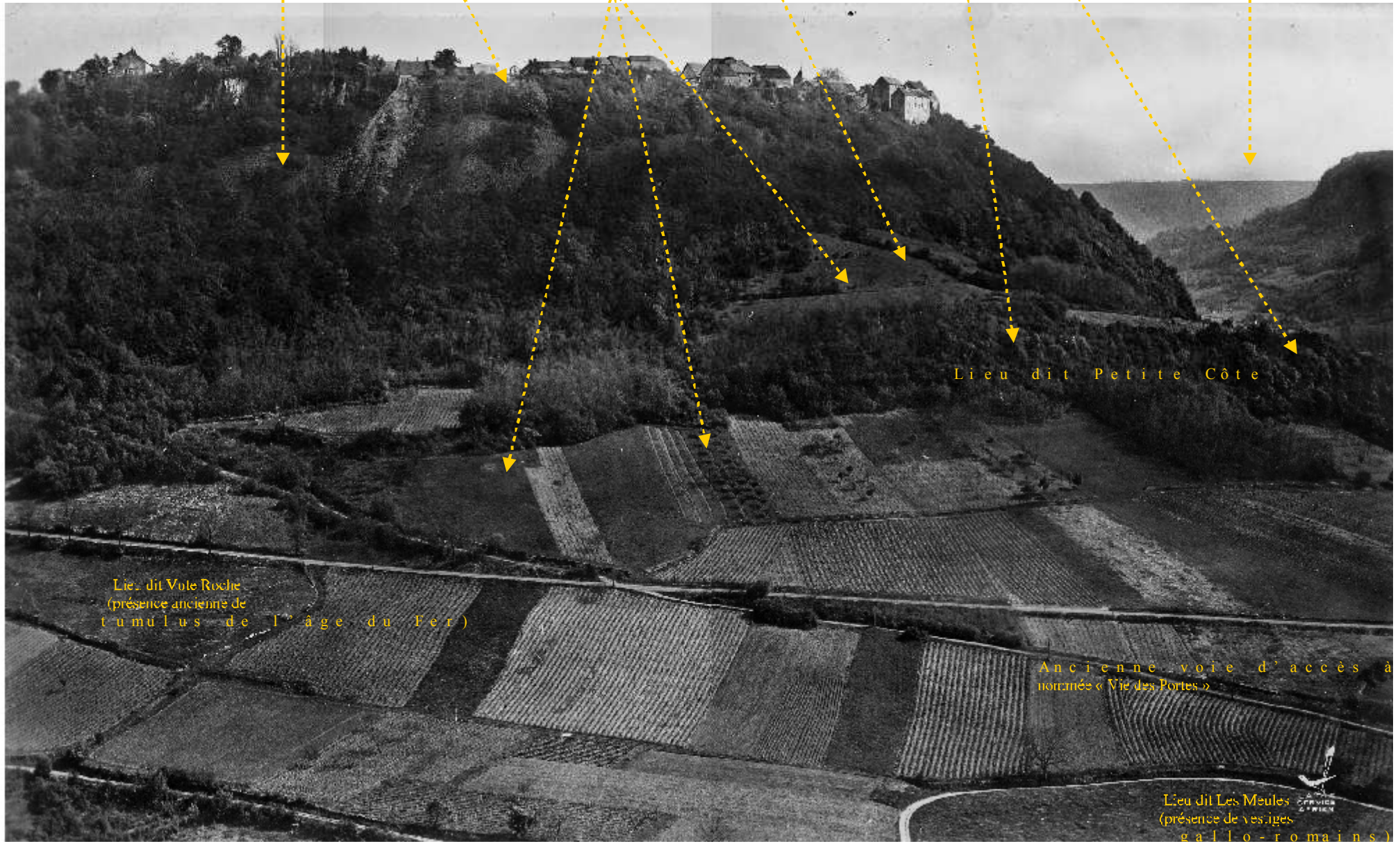
Multiplés haies le long
des parcelles de vigne

Zone de bois et de
broussaille
de « la Petite Côte »

Secteur de l'ancienne
carrière, masquée par
les bois

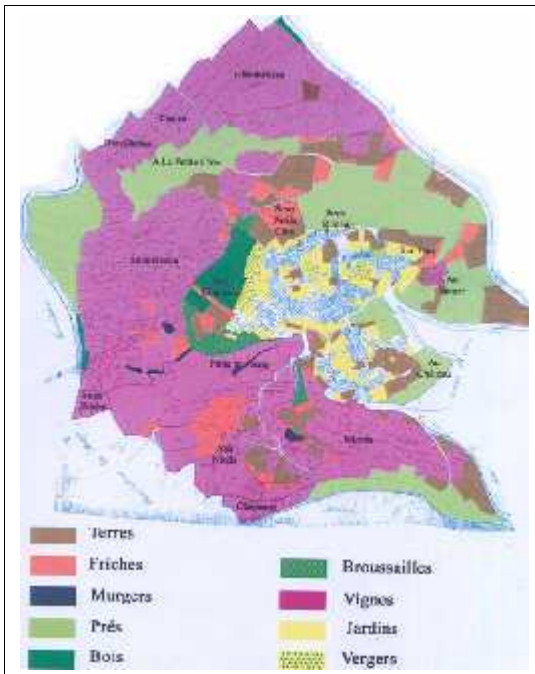
Entrée de la reculée de
La Doye et
Les-Messieurs

de Ba
ieurs

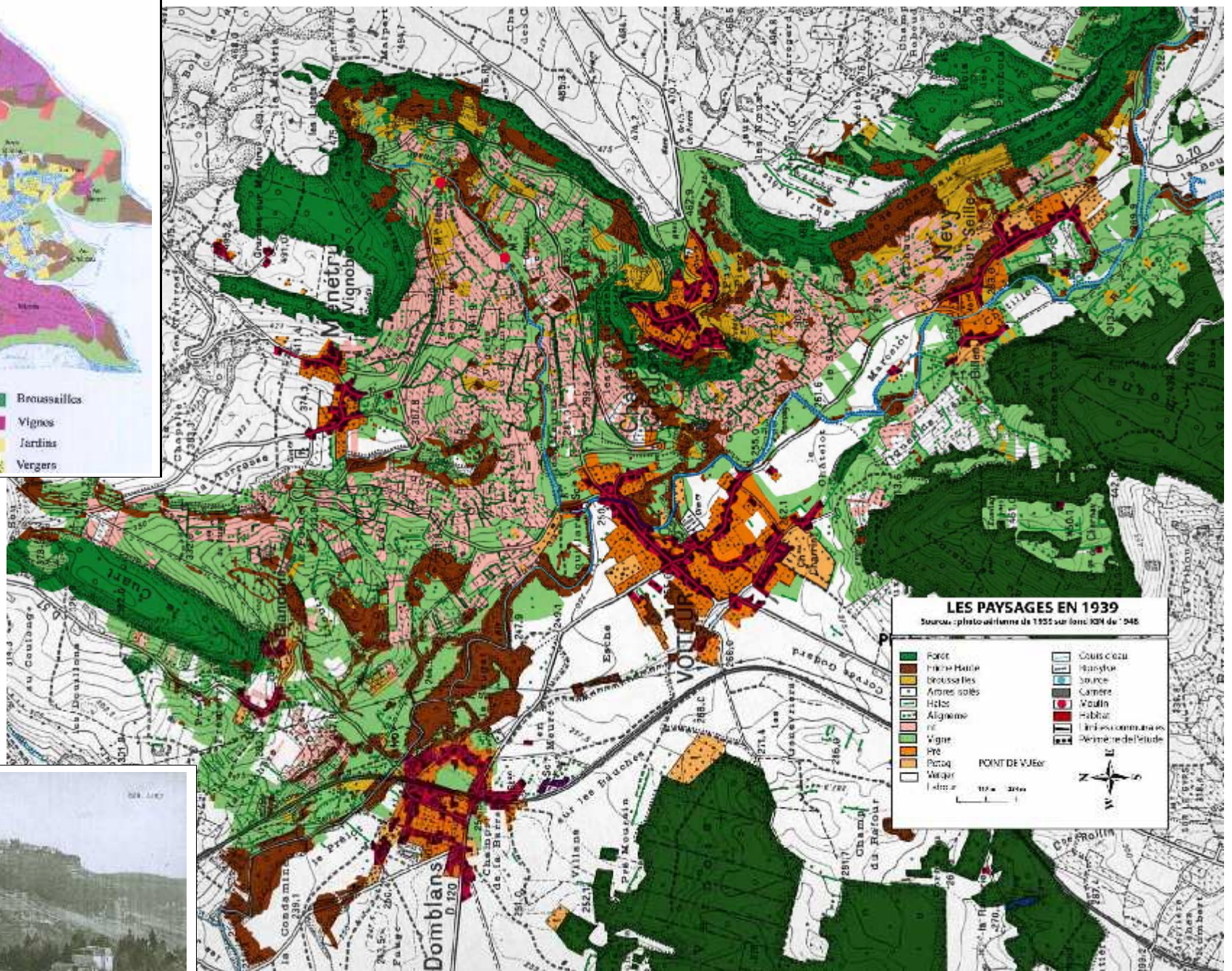


AU DÉBUT DU XX^{ème} SIÈCLE

Carte postale ancienne mise à disposition par l'Office de Tourisme



Cadastre napoléonien de 1826
extrait de l'œuvre TeponaryE3



- II -
LES ÉVOLUTIONS RÉCENTES :
IMPACT, ENJEUX ET BESOINS DE GESTION



1° Évolutions des grandes structures

Les paysages du coteau tendent à se réparer à l'égard de la forêt d'autre part

Au début du 20^{ème} siècle, le coteau de Château-Chalon, où la majorité des surfaces cultivables, était entrecoupée de prés et de vergers, parfois de broussailles dans les zones les plus humides ou instables. Elle était parsemée d'une multitude d'arbres dispersés et de haies. Les forêts se limitaient aux plus fortes pentes du calcaire du Bajocien inférieur. Des prés et broussailles pâturées les punctuaient, à chaque fois que les conditions de pentes et de sols le permettaient.

Après la seconde guerre mondiale, le vignoble du D'anciennes friches agricoles, mais également des terrains plus humides ou instables, autrefois maintenus en prés et broussailles, sont progressivement replantés. Les prés et vergers interstitiels, les arbres dispersés et les multiples haies, tendent à disparaître.

Parallèlement, la forêt s'étend sur l'ensemble des pentes les plus abruptes, ainsi qu'à leur base et sur le petit replat de mi-pente sous les falaises de Château-Chalon. D'anciennes friches agricoles, mais également des terrains plus humides ou instables, autrefois maintenus en prés et broussailles, sont progressivement replantés. Les prés et vergers interstitiels, les arbres dispersés et les multiples haies, tendent à disparaître.

Le vignoble résiste mieux à la déprise agricole

Alors que la Surface Agricole Utilisée diminue de 10% dans le canton de Voiteur, les surfaces viticoles augmentent de 21% entre les recensements agricoles de 1979 et de 2000 (+ 25% pour les cinq communes concernées par le Site du Château-Chalon). La déprise agricole est plus importante vers le site du Château-Chalon, notamment celles des GR59D, où la tache progresse.

La viticulture contribue à l'enrichissement de paysages ouverts, riches en perspectives. Elle représente une source d'emplois importante pour les petites communes rurales (notamment) et contribue grandement à l'animation des villages et à leur dynamisme économique. Les communes de Domblans et de Voiteur ont des structures d'emplois davantage orientées vers l'industrie, l'artisanat et les services.

Un vallon herbager s'est maintenu dans le nord du site

Le vallon de Blandans a été maintenu jusqu'à présent en prés. Les vignes, encore présentes en 1939 dans la partie amont du vallon, sont actuellement cultivées en maïs. La vigne progresse toutefois au lieu dit la Poche. Elle pourrait, à l'avenir, s'étendre davantage dans le vallon.

Le caractère critique des villages environnants

Située à un quart d'heure de Lons-le-Saunier et de la N10, les environs de Château-Chalon apparaissent dans les recensements de population de 1990 et de 1999, la population s'est accrue dans les villages bordant le site du Château-Chalon, de même que dans l'ensemble de la vallée de la Saône (16%). Cet accroissement, particulièrement important à Domblans, se traduit par une extension des zones urbaines, et parallèlement, par un rétrécissement des zones naturelles et agricoles qui séparent nettement les villages des uns des autres. Ces évolutions sont particulièrement perceptibles à partir des belvédères du site. Château-Chalon et Menétray, par leurs constructions ponctuelles, ont conservé un caractère patrimonial. Les habitations de Château-Chalon et les deux tiers des habitations de Voiteur sont situées dans les zones de forte pente.

ATOUTS ET ENJEUX

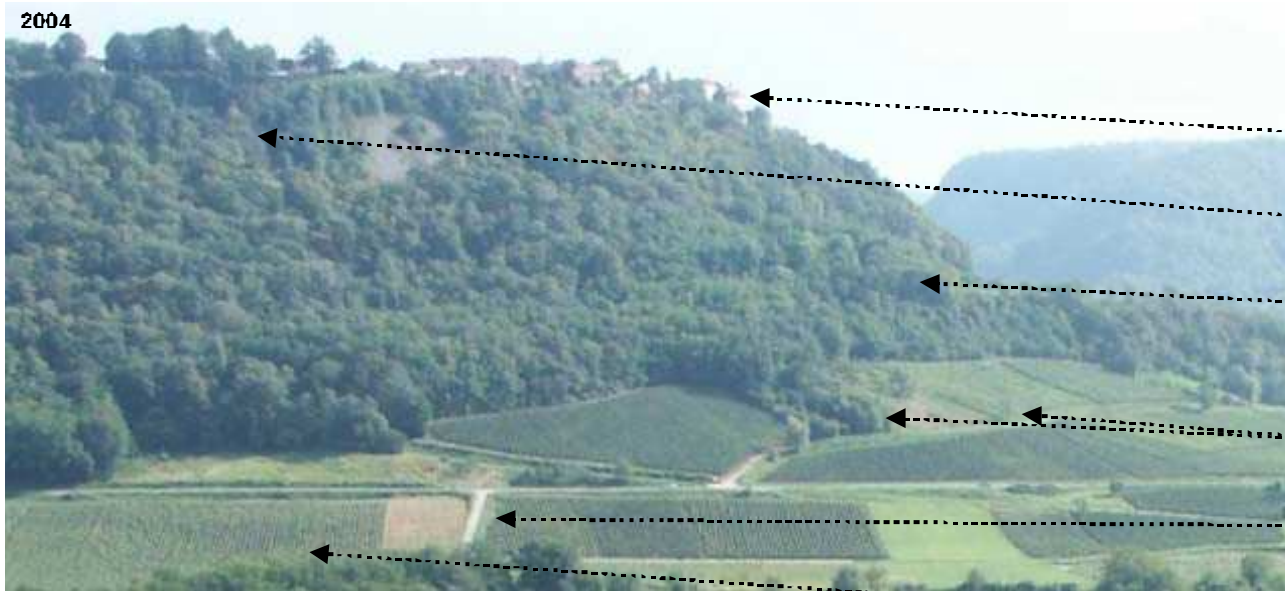
Face aux évolutions socio-économiques, il est important que la structuration globale des paysages, ainsi que les éléments à la base de son identité et de ses attraits, soient conservés, même si certaines modifications sont inévitables.

BESOINS DE GESTION

Il s'agit donc d'être vigilant par rapport à certaines transformations de l'usage du sol, de façon à conserver l'organisation globale des espaces :

- la vigne peut reconquérir l'ensemble des zones AOC, à condition d'y maintenir un patrimoine arboré et un petit patrimoine rural satisfaisant (arbres dispersés ou ligne de vergers, haies, prés, terrasses et murets de soutènement, murgers, bosquets) ;
- les cours d'eau et ruisseaux intermittents s'accompagnent de zones humides, dont le linéaire de prés, seules et ripisylve, structure les paysages du coteau ; il est conservable d'en conserver le tracé ;
- les terrains instables donnent lieu à des pratiques culturales adaptées, qui en soulignent le caractère (rangs de vigne parallèle à la pente, plantation de haie, ou maintien de prés ou bosquets, ...) ; ces pratiques révèlent les caractéristiques des milieux naturels ;
- la mise en valeur des éperons qui forment des promontoirs structurants dans le paysage, mérite d'être poursuivies par le dégagement de leurs abords ;
- la présence de forêts doit être maintenue sur les pentes les plus fortes, en veillant toutefois à ce que des éléments caractéristiques de la géomorphologie locale soient dégagés (pieds des falaises, éboulis, arêtes rocheuses) ; il est particulièrement souhaitable de maintenir la forêt en limite de plateau, lorsqu'elle masque quelque hangar agricole ;
- la structuration des paysages le long de la vallée de la Saône est particulièrement sensible, perçue depuis les belvédères du site ; le maintien de coupures vertes non bâties entre les villages serait souhaitable.

2004



ÉVOLUTION DES PAYSAGES DE CHÂTEAU-CHALON PERCUS DEPUIS LE GAILLARDON À MENÉTRU

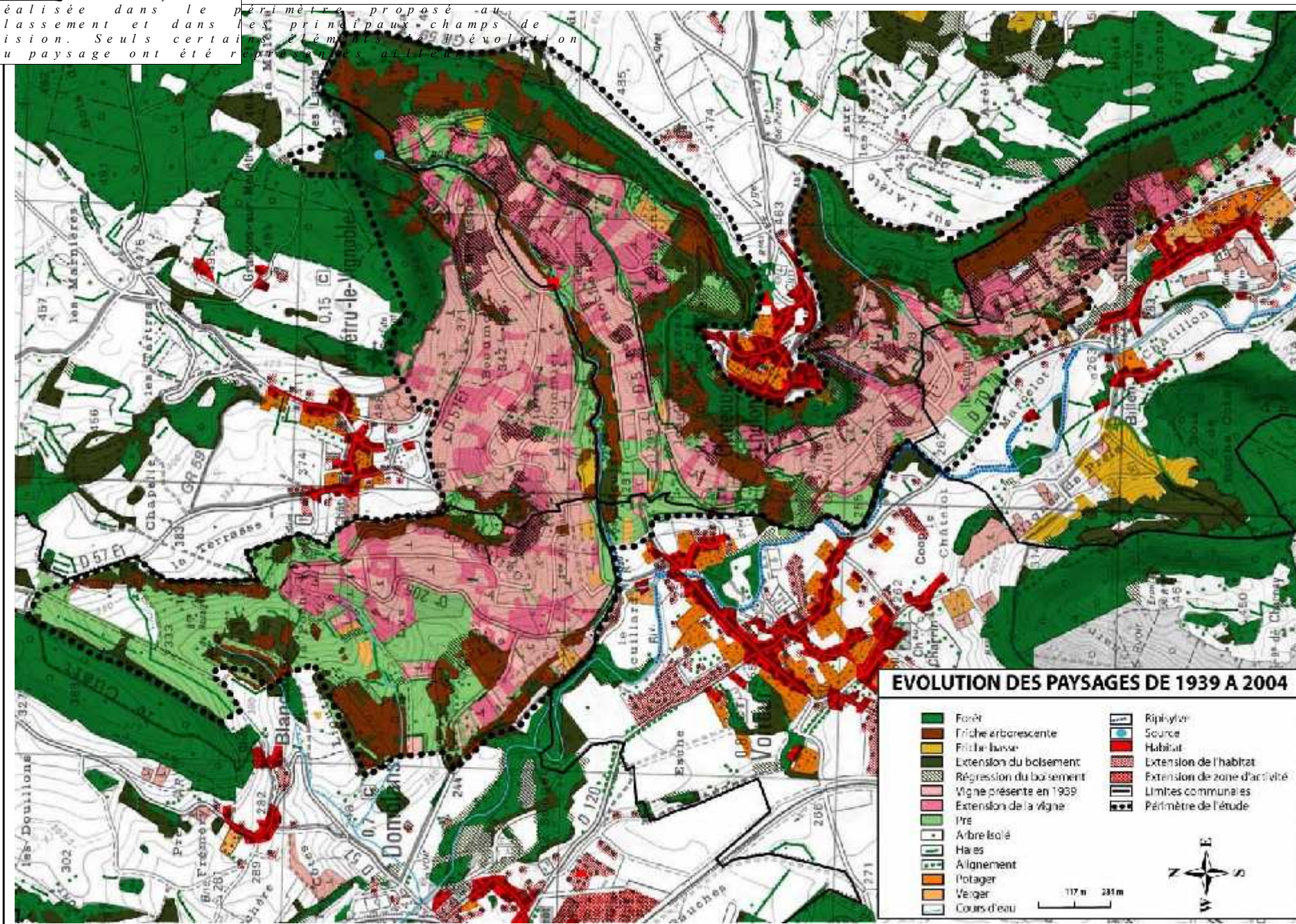
- 1 - Le village perché de Château-Chalon est préservé. Sa façade externe a peu évolué. Les actions de réhabilitation sont en cours.
- 2 - Les éboulis et arrêtes rocheuses sont partiellement reconquis par des boisements naturels.
- 3 - Les anciennes terrasses au début du 20^{ème} siècle, ont été abandonnées aux boisements. L'ancienne haie semble avoir donné naissance à un cordon forestier de plus haute taille.
- 4 - Les anciens vergers sont soit plantés de vigne.
- 5 - Un ancien sentier sinueux en pierre, a été rectifié en chemin d'exploitation rectiligne, plus adapté au passage des engins.
- 6 - Une zone de murgers sur prés a été remplacée par une grande parcelle de vigne.
- 7 - De multiples haies ont été coupées.
- 8 - Un certain nombre de parcelles de vigne.

BESOINS DE GESTION

De structure paysagère très morcelée il y a seulement une cinquantaine d'années, le paysage tend à se répartir en deux catégories d'usage du sol : la forêt et la vigne. Si l'extension de la vigne ne pose pas fondamentalement problème, car elle permet de reconquérir des terres en friche, abandonnées par l'agriculture, la suppression de la totalité de son patrimoine arboré, des prés et vergers interstitiels, pose problème. Les paysages trop uniformisés perdent une partie de leurs attraits. Durant ces cinquante dernières années, les principales transformations de l'usage du sol ont été les suivantes :

- la transformation de prés, vergers et friches en vignes ;
- l'évolution de prés ou vergers en vignes arborescentes suite à leur abandon agricole.

REMARQUEL'analyse a été essentiellement réalisée dans le périmètre proposé -au classement et dans les principaux champs de vision. Seuls certains éléments de l'évolution du paysage ont été r



Évolution de la population selon le RGP 1999

	1968	1975	1982	1990	1999	Evol 1990/1999
Château-Chalon	1102	160	156	153	160	+ 0,6 %
Domblans	525	615	726	733	836	+ 14,0 %
Menétruelle-Vignolles	177	177	175	138	138	stable
Nevy/Seille	274	238	239	238	246	+ 3,0 %
Voiteur	724	719	731	713	718	- 1,0 %
CCCIIS	4 393	4 473	5 113	5 481	5 814	+ 6,0 %

Logements vacants et résidences secondaires selon le RGP 1999

	Logements vacants			Résidences secondaires		
	nombre en 1999	% par rapport à logts totaux	évolution entre 90 et 99	nombre en 1999	% par rapport à logts totaux	évolution entre 90 et 99
Château-Chalon	13	11,7 %	stable	28	25,2 %	+ 33,3 %
Domblans	9	2,5 %	- 2,5 %	16	4,4 %	- 2,3 %
Menétruelle-Vignolles	5	3,4 %	- 5,7 %	26	29,9 %	+ 52,9 %
Nevy/Seille	5	3,6 %	stable	30	21,4 %	+ 3,4 %
Voiteur	14	3,5 %	- 1,7 %	62	18,2 %	+ 35,8 %

Date d'achèvement des logements selon le RGP 1999

	Avant 1915		De 1915 à 1948	De 1949 à 1967	De 1968 à 1974	De 1975 à 1981	De 1982 à 1989	1990 à 1999
	nombre	% logt tot						
Château-Chalon	67	87 %	0	1	2	1	3	7
Domblans	100	28 %	25	37	51	57	34	57
Menétruelle-Vignolles	53	61 %	9	1	5	11	3	5
Nevy/Seille	77	56 %	9	14	6	9	8	17
Voiteur	211	53 %	23	28	29	38	34	32
CCCIIS	1394	49 %	118	156	220	381	274	323

Nombre d'agriculteurs selon le RGP 1999

	Agriculteurs	Ouvriers agricoles	Total employés	% empl agr sur tot empl
Château-Chalon	2	4	52	31 %
Domblans	4	4	356	2 %
Menétruelle-Vignolles	8	8	60	27 %
Nevy/Seille	16	0	92	17 %
Voiteur	12	4	300	5 %
CCCIIS	144	40	2532	7 %

Evolution des surfaces plantées en vigne (CGA 2000)

	1979	1988	2000
Château-Chalon	33	43	
Domblans	15	9	4
Ménétrul-le-Vign.	35	46	
Nevy-Scelle	28	28	12
Voiteur	34	28	52
Canton Voiteur	278	304	336

ATOUTS ET ENJEUX

La présence de la vigne valorise incontestablement les paysages du coteau. Cette activité agricole reste économique est plus tendu actuellement. Elle entretient des paysages ouverts remarquables, indispensables aux attraits de la Communauté de Communes des Coteaux de la Haute-Seille.

L'histoire rurale du site du paysage, grâce à ses multiples terrasses, murs de soutènement de pierre sèche et murgers, par la présence de pêcher de vigne, de cognassier et de haies de saules (avencher), de quelques prés, vergers et friches d'acacias. Ces éléments du paysage ont fortement diminué depuis une soixantaine d'années, mais quelques viticulteurs y semblent attachés, veillant à maintenir ou à réimplanter des arbres épars, des haies de saules et des murs de pierre sèche. Le vignoble semble s'affranchir plus « aisément » des contraintes naturelles : des milieux humides sont plantés de vigne, des terrasses de mi-pente sont envaies d'éléments qui confèrent au site est important d'en conserver les principaux aspects, même si une réadaptation aux contraintes viticoles actuelles est nécessaire.

BESOINS DE GESTION

L'impact paysager du travail de la vigne ne résulte pas tant des pratiques culturales que des aménagements et transformations annexes : création de chemins et d'ouvrages hydrauliques en béton, modification d'un abri de vigne, modification de la topographie, transformation de prés et de bois en vigne, coupe d'arbres.

Certaines évolutions apparaissent souhaitables, comme la plantation de fruitiers dans des tournières et sur des talus impropre à la culture de la vigne, comme la mise en place d'une haie de saule dans un site trop humide ou instable, ou comme la recréation de terrasses et murets de soutènement. D'autres apparaissent plus préjudiciables, quant elles entraînent la disparition du patrimoine rural sans compensation en un lieu adapté.

Il est souhaitable que l'extension de la vigne dans les zones AOC s'accompagne d'une mise en valeur du patrimoine rural, en maintenant en place ce qui est compatible avec les pratiques culturales, en déplaçant quelque peu ce qui gêne (replantation d'un arbre dans un délaissé, légère transformation d'une terrasse ou de son accès, ...). Il s'agit de veiller à ce que les aménagements nécessaires s'intègrent harmonieusement au coteau viticole, et à ce qu'ils valorisent le site et son histoire (ex : murs appareillés avec soin, avec des pierres de qualité).

Le vignoble du Château-Chalon est en expansion
 Depuis 25 ans, ce vignoble a progressé d'une centaine d'hectares. Seul le vignoble de Doublans a régressé de façon importante. Certains prés et vergers, mais aussi, des broussailles et friches arborées, ont été replantés de vigne.

La création de l'AOC Côtes modifiée le 24/03/1993 et la décret du 29/05/1936 modifié le 6/06 1998, ont contribué à la relance de la filière viticole.

Les contraintes de plantation

L'appellation Côte du Jura dont les cinq communes du département sont le poulzaré noir, le trousseau et le pinot noir pour les vins rouges, le savagnin blanc et le charbonneray pour les blancs. Ils doivent être récoltés à maturité, avec un titre alcoolimétrique et une richesse en sucre déterminés. Les rendements doivent être de 55 hectolitres à l'hectare pour les vins rouges et roses, de 60 hl/ha pour les blancs et de 20 hl/ha pour les vins de paille. Le nombre de pieds à l'hectare doit être au moins égal à 5 000. Pour les cépages chardonnay, poulzaré noir, savagnin blanc et trousseau noir, les vignes doivent être conduites en guyot simple ou double avec au plus dix yeux par baguette et un ou deux coursons de renouvellement à deux yeux. Le nombre total d'yeux francs ne peut en aucun cas dépasser 20 par pied ni 120 000 par ha.

Les vins jaunes, Or de même que ceux de la vinification des raisins de savagnin. L'appellation Château-Chalon orientation sud-ouest ré par Chalons, Domblans, Ménétrul et Nevy. Les rendements ne peuvent excéder 50 hl/ha, et le nombre de pied à l'hectare doit être au moins égal à 5000. Le type de taille exigé est le même que pour l'AOC Côtes du Jura. Mais le sucre peuvent être supérieur appellation chaque année, après examen des parcelles par la commission de « contrôle des vignes »

Le savagnin, un cépage emblématique

Le savagnin s'accommode de toutes les terres riches, mais il ne produit un vin remarquable, qui a fait sa renommée, que dans les marnes bleues ou schistes du Lias ou du Bajocien. Il apprécie les sols calcaires et siliceux, qui accumulent la chaleur et réfléchissent les rayons solaires. Les expositions favorables. Les plants ont un enracinement profond, atteignant plus difficilement les sols « feuilletés » des marnes. Le mûrissement du savagnin est tardif. Il était récolté autrefois après la Toussaint, actuellement en octobre.

Le patrimoine arboré et estuaire d'une lente adaptation entre les

Les terrasses bordées de murets de soutènement en pierre sèche permettaient de réduire l'érosion des sols, en atténuant la pente, fractionnant les flux de ruissellement par les incrustations entre les pierres et en retenant la terre. Les multiples haies, riches en osiers selon les anciens, qui appréciaient les sols humides, favorisaient la retenue et l'assèchement des marnes, facilement instables et gorgées d'eau. Les tiges d'osier (avencher), souples et ramifiées, servaient à la construction de murs. Les acacias des broussailles croches fournissent un échafaudage de vigne. Les milieux les plus instables et humides étaient autrefois en prés et broussailles, compatibles avec la polyculture. Le travail de la vigne recourait à la force animale des bœufs et des chevaux. Les herbages interséculaires avaient donc toute leur place dans le paysage. La production de fruits complétait la production de raisin. Les fruitiers au port rabougri, qui ne faisaient pas d'ombre aux vignes proches, étaient appréciés : pêcher de vigne, cognassier selon une variété locale rabougrie. Le moyer était fréquent, surtout le long des routes et sur des « tournières ». Réputé répulsif pour les mouches, il offrait un ombrage agréable pour les chevaux de trait. Leur fruit servait également de monnaie d'échange au temps de l'abbaye.

Les évolutions actuelles et les enjeux

Les AOC ont entraîné la mise en culture de l'ensemble des terres domptées dans leur périmètre. L'abandon des prés, vergers, cultures et friches qui diversifiaient le paysage. Toutefois, dans les secteurs les plus instables, des haies d'osier ont été maintenues ou replantées. Et sur les sols très pentus ou instables, la vigne est conduite selon des rangs parallèles à la pente. Quelques caractéristiques des milieux naturels restent donc perceptibles. La disparition de la culture de l'ensemble des terres de l'aire d'appellation de Château-Chalon doit être plus nécessaire le maintien d'usages du sol diversifiés.

La mécanisation du travail engendre également d'importantes modifications paysagères, bien que le passage des engins n'apparaisse nécessaire que de temps en temps. Les canaux de vigne doivent être perpendiculaires aux courbes de niveau, les chemins d'accès doivent être résistants, des systèmes de collecte des eaux de ruissellement, qui accélèrent les rangs de vignes dans le sens de la pente, doivent être mis en place. D'où l'aménagement de chemins en béton servant également à la canalisation des eaux. La suite des aménagements fonciers qui se sont déroulés de 1975 à 2000 ont deux mètres. Mais les parallèles, plusieurs techniques sont expérimentées pour limiter l'érosion des sols et pour une agriculture raisonnée : maintien d'un sol motteux ou jonché de sarments, entherme complet ou d'un rang sur deux, reconstruction de murets de pierre. La qualité des paysages n'en est guère affectée.



IMPACT PAYSAGER DE LA CULTURE DE LA VIGNE

IMPACT LIÉ À L'EXTENSION DE LA VIGNE

Elle est bénéfique au site, par l'ouverture des paysages qui l'accompagne. Mais elle pose problème lorsqu'elle s'accompagne d'une disparition totale du patrimoine rural (murets et murs, patrimoine arboré, terrasses agricoles, ...).

IMPACT LIÉ AUX PRATIQUES CULTURALES

Les différentes façons de conduire la vigne influent peu sur la qualité des paysages. Au contraire, elles soulignent fréquemment des particularités du sol et de la topographie, et révèlent ainsi la nature des milieux.



Parcelle en friche, actuellement transformée en vigne.



Quelques vergers subsistent au sein du vignoble.



Sur les terres les plus pentues ou instables, les rangs de vignes sont plantés parallèlement à la pente, et non perpendiculairement, comme cela est nécessaire pour la mécanisation du travail.



Différentes pratiques culturales peuvent être observées, en vue de limiter l'érosion des sols :

- un couvert herbacé ; sur l'ensemble de la surface
- un couvert herbacé d'un rang sur deux ; afin de protéger le sol au r
- le maintien de la terre à nue, en grosse motte afin de favoriser l'i

Les talus peuvent être traités de diverses façons :

- maintien d'un couvert d'herbe (fauchée)
- création d'un muret de soutènement
- plantation de

quelques arbres particuliers au site du Château-Chalon (pêchers, cognassiers, saules, avencher).



La plantation de saules (appelés localement avenchers) a été tentée sur cette parcelle humide et instable, afin que leurs racines retiennent la terre et absorbent l'eau des marneuses, feuilletées sous-jacentes, procédé utilisé anciennement.

BESOINS DE GESTION

La conduite de la vigne fait partie de la gestion courante du fond rural, à l'initiative du viticulteur,

Mais les pratiques qui nuisent au patrimoine rural ont un impact sur l'intérêt culturel de la côte, sur son attrait touristique. Des compromis seraient à établir, afin de permettre le travail du viticulteur tout en conservant les éléments significatifs du paysage.